



LA COMMUNE DE TANINGES, RECRUTE

UN PLACIER POUR LES PARKINGS DE LA STATION DU PRAZ-DE-LYS

L'EMPLOYEUR :

Commune touristique de 3 500 habitants (Population DGF : 5 360 habitants), la Ville de Taninges fait partie de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG). La commune est structurée entre un centre bourg et des hameaux distants de 1 à 5 km pour les plus proches et jusqu'à 15 km pour la station du Praz de Lys.

Son patrimoine est riche d'histoire avec la Chartreuse de Mélan, son centre ancien, son carillon, ses chapelles...

- Organisation du service : le poste se compose d'un responsable ASVP et d'un agent ASVP contractuel ; le placier « parking » prend ses instructions et consignes auprès des ASVP et ponctuellement auprès du responsable de la viabilité hivernale (facilitant ainsi les opérations de déneigement sur parking du centre de la station).
- Formation obligatoire d'1h30 sur la connaissance de l'organisation des parkings, attitude et posture à adopter, capacité à rappeler la règle et la faire respecter.

DATE PREVUE DE RECRUTEMENT : à compter du **20 décembre 2025** selon enneigement

CADRE D'EMPLOI ET CYCLE DE TRAVAIL : Vacataire (selon besoins) de **mi-décembre 2025 à mi-mars 2026**
Temps de travail (5H/jour, de 8h à 13h)

Les weekends des :

- 20 et 21, 27 et 28/12/2025
- 3 et 4/01/2026 et 31/01 et 1^{er} février 2026
- 7 et 8, 14 et 15, 21 et 22/02/2026, 28/02 et 1^{er} mars 2026
- 7 et 8 mars 2026

Descriptif des missions :

Régulation du stationnement des véhicules sur les parkings situés dans la station du PRAZ-DE-LYS pendant les weekends ; en cas de difficultés, il interpelle immédiatement la gendarmerie ou les ASVP. Il se positionne selon les instructions de l'ASVP principal, son supérieur hiérarchique.

VOTRE PROFIL :

- Sens du service public,
- Rigueur, discipline, discrétion,
- Sens des relations humaines, aptitude à l'écoute et au dialogue,
- Capacité à rendre compte,
- Permis B indispensable,

SPECIFICITE DU POSTE :

- Port obligatoire de l'uniforme, EPI fournis
- Contraintes horaires : vacations sur les weekends des vacances scolaires ;

***Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :
Monsieur le Maire de Taninges, 75 avenue des Thézières –
74 440 TANINGES ou par mail à : rh@taninges.fr***



Mairie de Taninges
75 Avenue des Thézières
74440 Taninges
Tél : 04 50 34 20 22
Email : accueil@taninges.fr
Site internet : taninges.fr

Le Maire, Gilles PEGUET

